

Élaborer les contrats de production audiovisuelle

Programme de formation – Modalités pédagogique

➔ PRÉ-REQUIS

- Aucun.

➔ OBJECTIFS

- Identifier les règles juridiques applicables à l'élaboration des contrats en production audiovisuelle.
- Savoir comment procéder pour la négociation, la mise en œuvre et le suivi des contrats qu'il faut conclure avec les auteurs, les ayants droit salariés et les partenaires financiers de la production.

➔ ÉVALUATION ET VALIDATION

- Évaluation continue de l'acquisition des compétences.

PUBLIC CONCERNÉ

- Toute personne des sociétés de production et de diffusion audiovisuelle impliquée dans un processus contractuel.

DURÉE

- 3 jours – 21 heures.

COÛT

- Inter-Entreprises : **1 500,00 € HT**
- Intra-Entreprise : **Nous consulter**

EFFECTIF

- Minimum : 4 personnes.
- Maximum : 12 personnes.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Présentiel ou classe virtuelle : pédagogie active et expositive.
- Apports théoriques. Analyse pratique de formules contractuelles proposées pour chaque catégorie d'ayant droit.



Nous mettons tout en œuvre pour **rendre accessible nos formations aux personnes en situation de handicap**.

Afin d'établir les modalités d'adaptation nécessaires, **merci de nous contacter en amont de toute inscription**.

PROGRAMME

1. Rappels de la chaîne des droits afférents à une production audiovisuelle, du rôle du producteur délégué en tant que principal interlocuteur de tous les intervenants de la chaîne des droits.

2. Les relations contractuelles avec les auteurs : le contrat de production audiovisuelle

3. Les relations contractuelles avec les autres catégories d'ayant droit, titulaires ou non de droits voisins (cf. notamment la conclusion des contrats de travail).

4. Les relations contractuelles entre producteur délégué et diffuseur : le contrat de coproduction et de préachat

5. Pour chaque contrat étudié, analyse des contraintes à prendre en compte ; droits et obligations de chaque contractant en fonction de son statut et de son rôle

6. Examen des clauses relatives à la cession des nouveaux modes d'exploitation